

# Le CERN publie des photos sous licence Creative Commons By-Sa

Bonne nouvelle, le CERN nous annonce la mise en ligne d'un fond photographique sous « licence Creative Commons ».

Et pas n'importe laquelle des licences Creative Commons, la libre copyleft CC By-SA (pour plus de précisions sur la question des licences, vous pouvez lire La « politique » Framabook et les licences libres). On notera au passage qu'ils abandonnent leur propre licence *maison*.

C'est Wikipédia et tous ceux qui souhaitent pouvoir librement réutiliser des images du CERN qui vont être contents, c'est-à-dire nous tous ☐



Le CERN publie des photos sous licence

# Creative Commons

## CERN releases photos under a Creative Commons licence

*Tim Smith – 17 octobre 2013 – CERN (Traduction : Penguin, Rémy, Monsieur Tino, Floréal, Ag3m)*

Les licences définissent le cadre et les conditions d'utilisation d'une œuvre. Bien souvent, dans la vie courante, on est confronté à des licences limitant les usages que l'on peut faire de ces œuvres, empêchant la copie ou le partage de celles-ci. Mais toute une famille de licences libres vise et encourage l'utilisation et le partage, sous réserve de reconnaître l'origine de l'œuvre et d'avoir un comportement identique en retour (c'est à dire partager l'oeuvre modifiée sous la même licence).

Depuis ses débuts, le CERN utilise le web pour partager ouvertement des éléments multimédia. Pour indiquer clairement que nous voulions permettre aux gens d'utiliser nos photos et vidéos, nous avons créé une licence média libre novatrice. Elle incluait des clauses qui répondaient aux exigences d'une organisation intergouvernementale, et assurait la cohérence avec notre convention initiale en tant qu'organisation scientifique pacifique.

Avec la croissance du web, les éléments multimédia ont proliféré autour du globe, tout comme les licences. Le web-citoyen moyen, allergique au jargon juridique dont ces licences sont faites, a souvent été désorienté ou dans l'ignorance des détails de chaque condition particulière d'utilisation. Des licences libres standardisées, comme la licence Creative Commons, ont gagné en popularité grâce à l'effet boule-de-neige, à force d'être utilisées systématiquement et généralement comprises. Avec l'expansion de licences standardisées, la licence du CERN s'est retrouvée isolée contre notre volonté, et les médias populaires d'aujourd'hui n'incluent pas nos ressources multimédia, car

ils ne considèrent pas que notre licence est compatible.

Ainsi, encouragés et soutenus par nos équipes de sensibilisation pour cette expérience, nous avons rendu disponible sous une licence Creative Commons une première collection de photos. Nous avons choisi la licence CC-BY-SA, pour nous assurer que le crédit des photos serait bien attribué au CERN ("BY") et que les versions modifiées puissent être partagées librement ("Share Alike"). Grâce à ce changement modeste mais significatif, nous espérons que nos photos et vidéos seront désormais disponibles dans plus d'endroits, utilisés par une communauté plus large et ré-utilisés avec plus de confiance par davantage de personnes.

Ce changement a déjà permis que les photos de nos récents Directeurs Généraux soient pour la première fois utilisés systématiquement sur les pages Wikipédia, et que des schémas de la découverte de Higgs provenant de ATLAS et CMS soient inclus sur la page du boson de Higgs ! Nous avons l'intention d'étendre cette première petite collection avec de plus en plus de contenus provenant de nos vastes archives.

Les vents du changement ont commencé à souffler, et nous espérons faire que bientôt les licences standardisées soient la norme au CERN.

*Crédit photo : CERN (Licence Creative Commons By-Sa)*